

Extrait du Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry

<http://cucm.lautre.net/nos-elus/tribunes-de-cucm-et-team/article/tribunes-2003>

Tribunes 2003

- Nos élus
- Tribunes de CUCM et TEAM

-

Date de mise en ligne : jeudi 1er janvier 2004

Copyright © Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry - Tous droits réservés

Tribunes du groupe TEAM parues dans les nouvelles de Châtenay-Malabry année 2003.

[Groupe CITOYENS UNIS POUR CHÂTENAY-MALABRY – Élus associatifs –]

RÉSIDENTS ÉTRANGERS et ÉLECTIONS LOCALES.

A « Citoyens Unis », nous sommes favorables au droit de vote aux élections locales des étrangers résidents en France. Nous regrettons que cette position de simple bon sens, du respect le plus élémentaire de la démocratie ne soit pas entendue par les politiciens. Vous vivez depuis plusieurs années dans un pays, vous participez à son développement par votre travail, vous payez vos impôts, ... mais vous êtes nés ailleurs, alors vous n'avez droit à aucune expression dans la vie politique.

C Comment accepter une démocratie qui laisse des groupes importants sans représentation légitime ? Comment plaider en faveur de l'intégration, comme Jacques Chirac en octobre dernier, face à ces jeunes Français dont les parents n'ont pas le droit de participer à la vie publique ? Même Charles Pasqua a assuré récemment : « s'ils viennent chez nous pour y rester, on doit prendre des mesures pour favoriser leur intégration. C'est dans ce cadre (...) qu'on peut envisager de leur donner le droit de vote aux élections locales, en attendant qu'ils soient intégrés complètement » (*Le Monde*, Octobre 2002). L'opinion française est également sensible à cette injustice en étant à plus de 50 % favorable au vote des étrangers.

Pourtant en utilisant la peur de l'étranger, le repli identitaire, les politiques opposent « une citoyenneté de résidence à une citoyenneté liée à la nationalité, une citoyenneté choisie.

Pour nous, la naturalisation est une voie d'intégration qui complète le droit de vote, mais qui ne devrait pas être mise en avant pour rejeter ce droit comme ce fut le cas lors du débat à l'Assemblée.

De plus, il y a une part d'irresponsabilité, voire d'hypocrisie à ne prendre en compte que la naturalisation comme unique possibilité d'intégration. Cela pourrait faire naître l'espoir d'un accès simplifié à la naturalisation. Or il n'en est rien et chacun sait que la naturalisation est « difficile, il faut être patient ». Et comment parler de naturalisation à cette jeune femme haïtienne, dont les parents ont été assassinés, à qui l'administration française réclame un extrait de naissance d'un pays dévasté, pour la simple obtention de « papiers » lui donnant tout juste droit à vivre quelque temps ici ?

La France a été de tout temps une terre d'intégration. Depuis plus d'un siècle, les Polonais, les Italiens, les Portugais, les Maghrébins, les Africains, ... font partie de la France. Bien sûr qu'ils se sont intégrés avec ou sans vote. Mais aujourd'hui c'est l'Europe qui dans ses lois, permet aux résidents étrangers de participer à la vie politique locale. Au nom de quelques peurs, de quel repli sur elle-même, la France du 21^e siècle, refuse-t-elle ce droit aux étrangers qui vivent ici ?

Geneviève Colomer, Jean-Marc Charasz, Murielle Hardy
• Remis en mairie le 11/12/02 •

Pour nous contacter : Citoyens Unis pour Châtenay Malabry - BP28 -92292 Châtenay-Malabry Cedex
Tel. (répondeur) : 01 47 02 56 67 • e-mail : cucm@lautre.net • site : www.cucm.lautre.net
Accueil sur rendez-vous en mairie (01 46 83 46 78) le samedi entre 9 et 11h

[Groupe CITOYENS UNIS POUR CHÂTENAY-MALABRY – Élus associatifs –]

Solidarités ...

"Pas de ça chez nous!..." Lors du conseil municipal du 19 décembre, Georges Siffredi lance sa lutte contre les gens du voyage, quitte à se heurter à la loi.

Dans le cadre de la loi du 5 juillet 2000 et du projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, un terrain situé à Châtenay et appartenant à la DDE pourrait être aménagé en aire de douze places.

Au prétexte qu'il y a déjà "trop de problèmes à Châtenay-Malabry", que les "équilibres sociaux sont fragiles", le maire refuse le projet. Pourtant, faute d'accord de la commune, l'État pourra passer outre et réquisitionner ce terrain. Ainsi, le maire échappera à ses responsabilités (ce n'est pas ma faute...) et évitera d'affronter le problème et de trouver des solutions (*sa seule solution actuellement visible face aux «déséquilibres sociologiques» c'est de livrer la ville aux promoteurs immobiliers...*).

Accueillir des gens du voyage n'est sans doute pas facile. Mais est-ce le rôle du maire (*pour tranquilliser un certain électoral?*) d'attiser les peurs, de rejeter l'autre, l'étranger, le pauvre, le "pas comme nous"? Recroqueviller frileusement la ville sur elle-même, est-ce une solution durable pour garantir la "paix sociale" ? Accueillir l'autre, ouvrir le dialogue avec lui nécessite de se donner les moyens de l'accueil, de la volonté et du courage politique.

La loi dit les droits et devoirs de chacun, exprime la solidarité nationale, protège plus particulièrement les plus fragiles. Mais, quand Monsieur Sarkozy s'en prend à «tous les droits-de-l'hommes», il porte un regard affligeant et méprisant sur tous ceux qui font preuve de solidarité, notamment ces militants d'associations qui tentent de pallier les carences de diverses administrations, tous ceux qui viennent en aide aux personnes en difficulté.

Quand les députés remettent en cause la couverture médicale universelle, quand des lois désignent comme délinquants potentiels les pauvres, les jeunes, les prostituées... le gouvernement actuel semble avoir une vision particulière, bien « libérale », de la solidarité.

Devant le durcissement à droite de la politique, mobilisons-nous pour que les valeurs de solidarité et de tolérance ne soient pas sacrifiées sur l'autel de la sécurité à tout prix.

Geneviève Colomer, Jean-Marc Charasz, Murielle Hardy
• Remis en mairie le 10/01/03 •

Pour nous contacter : Citoyens Unis pour Châtenay Malabry - BP28 -92292 Châtenay-Malabry Cedex
Tel. (répondeur) : 01 47 02 56 67 • e-mail : cucm@lautre.net • site : www.cucm.lautre.net
Accueil sur rendez-vous en mairie (01 46 83 46 78) le samedi entre 9 et 11h

[Groupe CITOYENS UNIS POUR CHATENAY-MALABRY – Élus associatifs –]

QUELLE POLITIQUE POUR QUELLES AMBITIONS ?

Nous ne doutons pas des ambitions de Georges Siffredi, mais nous sommes certains de ne pas avoir les mêmes que lui pour notre ville.

Lors du dernier conseil municipal, les dépenses budgétaires présentées comme « ambitieuses » pour 2003, confirment les orientations des années précédentes : des projets immobiliers très coûteux chargeant la dette de la commune sur plusieurs années. Lorsque le Maire déclare que telle réalisation « n'a rien coûté aux Châtenaisiens » grâce aux subventions départementales et régionales, il oublie de préciser que, quelle que soit l'origine de l'argent public dépensé, il provient des impôts et donc bien de la poche du contribuable Châtenaisien.

Depuis plusieurs années la demande en équipements s'amplifie dans les villes de banlieue. Ce mouvement s'est largement répandu, et nous n'imaginons plus d'être sous équipé en installations sportives ou culturelles.

Mais, ce sont des équipements publics adaptés à la taille des quartiers qu'il faut, intégrés dans leur environnement par une prise en compte des souhaits et des modes de vivre des habitants, et répétés dans la

ville autant de fois que nécessaire pour que chacun en soit proche, sans contrainte de transport.

Un bon équilibre peut alors être trouvé entre des coûts de construction raisonnables et des dépenses de fonctionnement en personnel qui ne peuvent être que bénéfiques pour l'emploi, ... à l'encontre de la politique municipale qui, construit une médiathèque-vitrine, en délaissant depuis 7 ans la bibliothèque Louis Aragon. ... à l'encontre du projet de « pôle culturel », plaçant le Conservatoire dans les locaux de la Piscine, et sans relais dans le Centre Ancien où la vie du quartier s'était organisée, avec les classes musicales du collège Pierre Brossolette

Quand on martèle que « 70% de logements sociaux », c'est insupportable pour la ville car cela ne rapporte rien en impôts... comme les espaces verts, l'école Centrale, la faculté de Pharmacie ou le CREPS », tout est dit sur les ambitions de Georges Siffredi.

Une politique municipale ambitieuse est celle qui s'attache, avec humilité, à répondre aux demandes de tous les habitants, en restant à leur écoute au cœur des quartiers. C'est ce que les élus de Citoyens Unis défendent pour Châtenay-Malabry.

Geneviève Colomer, Jean-Marc Charasz, Murielle Hardy
• remis en mairie le 10/02/2003 •

Pour nous contacter : Citoyens Unis pour Châtenay Malabry - BP28 - 92292 Châtenay-Malabry Cedex

Tel. (répondeur) : 01 47 02 56 67 • e-mail : mailto:cucm@lautre.net • site : <http://cucm.lautre.net/>

(vous trouverez sur ce site : des détails sur le sujet de cet article, sur l'activité des élus, les notes prises en Conseil Municipal)

Accueil sur rendez-vous en mairie (01 46 83 46 78) : le vendredi (17-19h) ou le samedi (9 et 11h)

[Groupe CITOYENS UNIS POUR CHATENAY-MALABRY – Élus associatifs –]

**Georges Siffredi
condamné ...**

Campagne des Municipales, Février 2001: un tract électoral intitulé "Continuons ensemble avec Georges Siffredi"; la dernière page est titrée "HOU ILES MENTEURS !" et y figurent de manière très lisible des renseignements personnels concernant Philippe Laville et Olivier Colomer, candidats sur la liste "Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry".

Novembre 2002, la Cour d'Appel de Versailles a rejeté l'appel de M. Siffredi contre un jugement du tribunal d'Antony de septembre 2001 qui l'a condamné personnellement pour atteinte à l'intimité de la vie privée. Il a donc dû indemniser les candidats pour le préjudice moral et personnel subi.

Vous auriez pu lire cela il y a donc plusieurs mois ... mais notre association et ses élus se sont fixé comme ligne de conduite de ne pas entrer dans des polémiques vaines et stériles que la majorité cherche pourtant souvent à déclencher en particulier via sa tribune.



Pourtant, nous ne pouvons pas laisser écrire, comme dans le journal de Mai dernier, que notre association aurait été condamnée, puisque les conclusions du Tribunal Administratif pour cette affaire de participation à la brocante de la ville sont celles-ci :

"Article 1^{er} : La requête de l'association Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry est rejetée.

Article 2 : Les conclusions tendant à l'application de l'article L.761-1 du code de justice administrative présentées par l'office du tourisme de Châtenay-Malabry sont rejetées.

Article 3 : Les conclusions tendant à l'application de l'article L.761-1 du code de justice administrative présentées par la ville de Châtenay-Malabry sont rejetées."

En clair, le Tribunal Administratif a renvoyé les 2 parties dos à dos ... Ce qui est loin d'une quelconque condamnation!

Il faudrait que Monsieur Siffredi apprenne à sa majorité le vrai sens des mots pour éviter des impairs, lui qui connaît bien le sens du mot "condamné" et l'effet de cette condamnation...

Geneviève Colomer, Jean-Marc Charasz, Murielle Hardy
• Remis en mairie le 12/05/03 •

Pour nous contacter : Citoyens Unis pour Châtenay Malabry - BP28 - 92292 Châtenay-Malabry Cedex

Tel. (répondeur) : 01 47 02 56 67 • e-mail : cucm@lautre.net • site : www.cucm.lautre.net

Accueil sur rendez-vous en mairie (01 46 83 46 78) le samedi entre 9 et 11h

[Groupe CITOYENS UNIS POUR CHATENAY-MALABRY – Élus associatifs –]

Menaces sur le Parc de la Mairie !

Lors du dernier conseil municipal, la majorité a voté deux délibérations touchant le centre ancien, en particulier le "Parc de la Mairie" que tous les Châtenaisiens connaissent. Tout d'abord, le parc serait renommé "Parc du Souvenir Français" sur proposition de l'association "Le Souvenir Français" créée au 19^e siècle lors de la guerre entre la Prusse et la France...

Comme à chaque vote concernant un projet de quartier, les élus de "Citoyens Unis" ont demandé que cela soit au moins débattu sur la place publique, avec consultation des habitants eux-mêmes. En effet, ce parc est au cœur de la ville et fait partie du quotidien de ses habitants. Ce qui nous a été refusé au Conseil, nous l'organisons aujourd'hui. Soyez nombreux à proposer le futur nom du "Parc de la Mairie" !

Ensuite, par le déclassement hors du domaine public des parcelles du Parc le long des rues Jean Longuet et Docteur Le Savoureux, le maire prépare la vente pour la construction dans le parc d'immeubles privés de trois niveaux, enserrant l'ancienne Bibliothèque Jean Moulin (voir les articles du Parisien du lundi 31 mars dernier).



Non à la "braderie" du Parc de la Mairie aux promoteurs privés !

Pour que ce parc demeure un espace public où les enfants jouent, où on se promène avec son chien, ouvert à tous comme depuis plus de 50 ans, réservez dès maintenant votre part pour l'achat "citoyen" du Parc !

En renvoyant le bon ci-dessous, vous promettez de participer à une souscription pour que ce parc ne soit pas construit et reste un bien commun ouvert à tous.

Pour le "Parc de la Mairie", je propose le nom suivant :

Je participe à la souscription pour la sauvegarde du Parc de la Mairie dans son intégralité, pour son ouverture à tous, pour m'opposer à son abandon aux promoteurs immobiliers :

Mon engagement :

Mon nom et mes coordonnées :

(À retourner à Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry)

Geneviève Colomer, Jean-Marc Charasz, Murielle Hardy
• Remis en mairie le 10/04/03 •

Pour nous contacter : Citoyens Unis pour Châtenay Malabry - BP28 - 92292 Châtenay-Malabry Cedex
Tel. (répondeur) : 01 47 02 56 67 • e-mail : cucm@lautre.net • site : www.cucm.lautre.net
Accueil sur rendez-vous en mairie (01 46 83 46 78) le samedi entre 9 et 11h

[Groupe CITOYENS UNIS POUR CHATENAY-MALABRY – Élus associatifs –]

Que voulez-vous pour le centre ancien ?

Le projet de loi réformant les modes de scrutin aux élections régionales et européennes est passé avec le coup de force du 49-3 à l'Assemblée Nationale : double atteinte à la démocratie ! D'abord parce que cette méthode supprime toute possibilité d'amender le texte, ensuite parce que cette loi vise à réduire la place laissée aux "petites" formations politiques. Ne pas laisser le champ à l'expression de toutes les opinions, ce n'est pas protéger la démocratie mais plutôt la fragiliser. En effet, ne permettre aux petits partis que de suivre en étouffant leurs différences, renforcer la bipolarisation du débat, c'est prendre le risque d'augmenter le désintérêt pour la politique - déjà inquiétant par les taux d'abstention- jusqu'à un rejet, alimentant une dérive antidémocratique du "tous pareils, tous pourris". Jusqu'à présent dans notre pays, c'est parce que la démocratie est une valeur reconnue par tous et rendue incontournable, qu'elle a pu faire barrage aux extrémistes, battus dans les urnes.

Au lieu de créer une loi renforçant le pouvoir des élus en les protégeant du débat démocratique, nous pensons au contraire qu'il est urgent, à tous

les niveaux, national comme local, de donner la parole à tous les citoyens au sein d'une démocratie enrichie par la participation de chacun. De cette démocratie participative, menée de concert avec les élus, émergeront des projets émanant directement de ceux qui vivent

dans leur pays, leur ville ou leur quartier.

Ainsi, à Châtenay-Malabry, face au projet d'aménagement du Centre Ancien élaboré par le Maire sans prise en compte des habitants (pas une seule des 80 remarques soulevées par l'Enquête Publique n'a été intégrée dans le projet !), nous soutenons avec l'ensemble des élus de l'Opposition, la mise en place d'un groupe de travail de Châtenaisiens et d'architectes-urbanistes. Construisons ensemble un autre projet. Plus nous serons nombreux, plus le projet répondra aux souhaits des habitants de ce quartier, car c'est là que nous vivons et élevons nos enfants : les projets d'urbanisme d'aujourd'hui seront notre quotidien de demain. Que voulons-nous pour nos quartiers ? Contactez-nous pour participer à la prochaine réunion.

Geneviève Colomer, Jean-Marc Charasz, Murielle Hardy
• Remis en mairie le 10/03/03 •

Pour nous contacter : Citoyens Unis pour Châtenay Malabry - BP28 - 92292 Châtenay-Malabry Cedex
Tel. (répondeur) : 01 47 02 56 67 • e-mail : cucm@lautre.net • site : www.cucm.lautre.net
Accueil sur rendez-vous en mairie (01 46 83 46 78) le samedi entre 9 et 11h